

## Comité Syndical

Mesdames, Messieurs les délégués GEMAPI et ANIMATION  
du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

Tonnerre, le 24 mars 2023

N/Réf. : PB/LB/DB/23-0046

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Nous n'avons pas eu le quorum au Comité Syndical qui s'est déroulé le 23 mars 2023.

Aussi, conformément à la réglementation, je vous invite à une nouvelle réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Armançon (SMBVA), qui se tiendra le :

**Jeudi 6 avril 2023 à 10 heures**  
**(Émargement à partir de 9 h 45)**

**À TONNERRE (locaux du SMBVA : 58 Ter, rue Vaucorbe)**

L'ordre du jour reste inchangé :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 15 décembre 2022
- Information sur les décisions prises au titre de la délégation accordée au Président

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- Élection d'un.e vice-Président.e
- Désignation d'un.e délégué.e du SMBVA au CNAS

### **GEMAPI**

- Restauration hydromorphologique de la Brenne dans la traversée de Montbard
- Acquisition de terrains dans le cadre des travaux de restauration hydromorphologique de l'Armançon à Briennon-sur-Armançon

### **RESSOURCES HUMAINES**

- Rémunération de la doctorante du SMBVA

### **ANIMATION**

- Information sur la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de l'Armançon

### **QUESTIONS DIVERSES**

Je compte sur votre présence et vous prie d'agréer, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Patrice BAILLET



P.J. : Pouvoir